



© Julien Cregut/Mollys' eyes

150 ans : quelle(s) identité(s) collective(s) ?

150
ANS
2016

Dans ce deuxième dossier consacré à nos 150 ans, nous poursuivons le travail sur les combats qui ont marqué l'histoire de la Ligue. C'est également ce qui a conduit le journaliste Jean-Michel Djian à réaliser un film sur notre mouvement. *La Fabrique du citoyen* est surtout un regard porté sur la contribution de notre organisation à la constitution de la République. Si la première partie du documentaire montre bien comment la guerre scolaire a structuré idéologiquement la Ligue, la deuxième partie se présente comme une réflexion sur l'actualité de ces combats et met en scène la crise de confiance qui s'est installée entre le pouvoir politique et la société civile.

Le moment de bascule pour le camp laïque, c'est incontestablement l'échec du Service public unifié laïque de l'éducation nationale (Spulen) quand, en 1984, la gauche enterre définitivement le projet. À partir de cette date et dans une société moins clivée, la Ligue est peu visible, moins lisible sans doute aussi, et le film interroge notre capacité à interpellier et mobiliser largement l'opinion publique aujourd'hui. Après l'abandon du projet de loi Savary, la Ligue est à la recherche d'un nouveau souffle et entame un travail de réappropriation de la laïcité en la sortant de la question scolaire. Dialogue avec des interlocuteurs extérieurs à ses rangs, organisation de colloques et d'expositions, création de la commission Islam et laïcité mais aussi travail sur la mémoire et sur l'histoire coloniale et programmes visant à dynamiser le tissu associatif... la Ligue se repositionne politiquement. Elle le fera publiquement en 1989 au moment de l'affaire du foulard de Creil en soutenant la position du Conseil d'État, contre la proposition de loi interdisant les signes religieux à l'école. Toutes ces initiatives ne furent pas couronnées de succès, certaines furent incomprises y compris dans ses propres rangs. Malgré cela, cette réflexion sur le pluralisme culturel anticipait et mettait en lumière un certain nombre de phénomènes (toujours) à l'œuvre dans la société : exclusion, manque de reconnaissance des cultures issues de l'immigration... Elle décidera d'investir les « quartiers » en proposant des formations et des projets ambitieux sur la médiation culturelle et l'insertion professionnelle des jeunes.

Revivifier le militantisme en faisant prévaloir un héritage pour l'ancrer dans le présent, c'est le fil rouge du travail que nous avons entamé depuis quelques mois sur la valorisation et l'actualisation de nos combats. Avec un spectre d'activités très large, il semble difficile de parler d'UNE identité collective. Et pourtant, la force de conviction des militants de l'éducation populaire demeure. Certains sont exemplaires à l'image de Joffre Dumazedier, sociologue méconnu du grand public mais qui s'employa, toute sa vie, à mettre en pratique une méthode pédagogique pour faciliter l'accès des connaissances au plus grand nombre. La conviction profonde qu'un individu doit et peut se former tout au long de sa vie, voilà le dénominateur commun des actions de celles et ceux qui font l'éducation populaire au quotidien, sur le terrain. Dans son interview, Jean-Michel Djian leur rend un bel hommage : « *L'éducation populaire, c'est ce qu'il reste quand on a tout oublié : un film projeté un soir dans le ciné-club (...) qui vous bouleverse, un entraîneur de foot bénévole (...) qui vous encourage, une soirée-débat où vous vous forcez à prendre la parole...* »

DANS CE DOSSIER

- Documentaire
Interview de Jean-Michel Djian :
« Le combat de la laïcité, c'est l'ADN de la Ligue »
- Laïcité
Le pluralisme culturel, un nouveau souffle ?
- Figure
Joffre Dumazedier, une vie d'éducation populaire
- Formation
Des pratiques pour favoriser l'engagement

Rédactrice en chef du dossier :
Ariane Ioannides

• Ariane Ioannides

DOCUMENTAIRE

« Le combat de la laïcité, c'est l'ADN de la Ligue »

« *La Fabrique du citoyen* »¹ est un regard porté par Jean-Michel Djian sur les 150 ans de la Ligue de l'enseignement. Dans ce documentaire de 52 minutes, le journaliste, producteur rend compte à la fois du poids du mouvement dans la constitution de la République et pose dans le même temps la question de son avenir. Il nous explique ici ses partis pris.

Les Idées en mouvement : Dans quel contexte avez-vous découvert et approché la Ligue de l'enseignement ?

Jean-Michel Djian : J'ai connu la Ligue de l'enseignement lorsque j'étais directeur de la Maison des jeunes et de la Culture en Bourgogne, à la fin des années 1970. Elle était très implantée dans cette région et j'avais été amené à travailler avec ses membres pour monter un réseau de ciné-clubs dans l'Yonne. Bien plus tard, après avoir été nommé rédacteur en chef du *Monde de l'éducation* en 1995, j'ai suivi plus assidûment les activités d'éducation artistique de ce grand mouvement associatif et fait la rencontre de ses militants.

Comment vous est venue l'idée de faire un film sur l'histoire du mouvement initié par Jean Macé en 1866 ?

Lorsque le secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, Jean-Marc Roirant, a décidé de commémorer les 150 ans de la Ligue, je lui ai de suite proposé de réaliser un documentaire sur son histoire. Puis un « beau livre »², avec des documents rares. Je suis journaliste, je fais des documentaires et des livres depuis dix ans et l'idée de raconter la Ligue faisait partie de mes intentions. Peut-être parce que je dois beaucoup à l'éducation populaire, à cette manière d'apprendre et de comprendre la vie autrement que dans les classes. Mais le problème c'était le temps, et surtout l'accès aux archives. Et puis « l'angle » du travail à mener. Car raconter cette histoire si méconnue, c'est d'abord chercher à savoir pourquoi elle l'est ! Pourquoi le secret fait partie de l'histoire. Quand j'ai, disons, compris qu'il fallait en parler avec ceux ou celles qui ont un pied dedans et un pied dehors, je me suis mis à l'écrire puis le réaliser. Voilà pourquoi j'ose espérer que ce film puisse être vu aussi bien par ceux qui font le mouvement que par

ceux qui le pratique mais ne le connaissent pas du tout.

Comment expliquez-vous justement que cette histoire soit si méconnue ?

Je trouve curieux que les livres d'histoire occultent cet homme qu'est Jean Macé. Comme si on ne retenait que ceux qui, à ses côtés, ont fait une carrière politique comme ce fut le cas de Jules Ferry, de Léon Bourgeois, ou plus tard de Jean Zay. Peut-être faut-il y voir de la part des historiens un certain mépris.

Des lois Jules Ferry de 1881 et 1882 jusqu'à la grande mobilisation des défenseurs de l'école libre en 1984, toute la première partie du documentaire est orientée sur la question scolaire. L'enjeu scolaire pour les laïques a été fondamental. Après 1984, date qui constitue une grande défaite pour le camp laïque, les enjeux de la laïcité semblent plus flous. Comment expliquez-vous cela ?

C'est la guerre scolaire qui structure idéologiquement la Ligue, c'est un fait. Sur la laïcité le débat a toujours été vif, même avant la Loi Debré, avec d'un côté les partisans d'une laïcité qui ne transige pas sur les principes républicains et de l'autre celles et ceux qui considèrent qu'elle doit être « ouverte ». C'est cette dernière qui a gagné, mais parce que la Ligue est aussi le territoire de compromis idéologique de la société civile, un lieu sinon le seul lieu où les politiques, de droite comme de gauche, et la communauté éducative et associative discutent.

Le film évoque de manière secondaire l'aspect associatif. « Ceux qui font » semblent un peu oubliés au profit de « Ce qu'a fait politiquement la Ligue ». Est-ce un parti pris ?

Oui, c'est un choix. Celui de visiter historiquement en 52 mi-

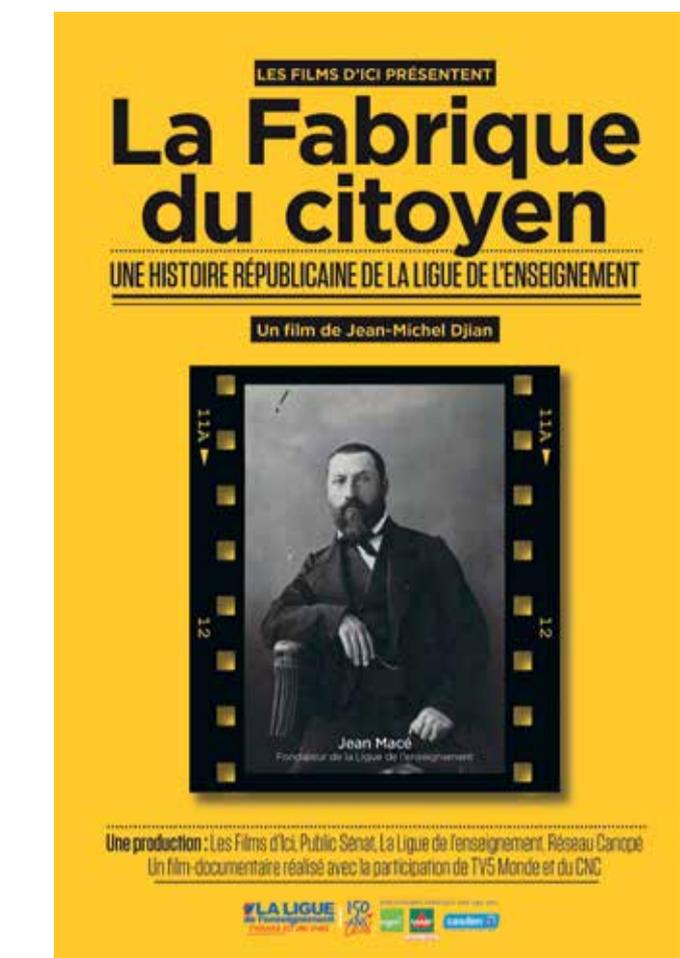
nutes la République à travers l'engagement de la Ligue à son endroit. Il y a sûrement un autre film à faire à partir de celles et ceux qui, sur le terrain, fabriquent l'éducation populaire, mais c'est un autre film.

Quelle est votre définition de l'éducation populaire ?

L'éducation populaire, c'est ce qu'il reste de l'école quand on a tout oublié : un film projeté un soir dans le ciné-club et qui vous bouleverse définitivement ; un entraîneur de foot bénévole qui vous prend à part pour vous encourager ; une soirée débat où vous vous forcez à prendre la parole pour vaincre votre timidité. Il y a dans ce temps hors scolaire quelque chose qui ressemble à un apprentissage de la liberté. Et c'est précisément là qu'il faut aller chercher ce qui est la richesse essentielle de l'éducation populaire. Aujourd'hui ce qui manque pour restaurer cet apprentissage de la liberté, c'est la confiance. Les éducateurs, quels qu'ils soient, se protègent car ils sont contraints, par des normes, des règlements. Une sorte d'inhibition générale a envahi les acteurs éducatifs de la sphère publique, si bien que la spontanéité, la convivialité, le risque qui caractérisaient le monde associatif n'est plus toujours au rendez-vous. Et ce sont les jeunes les moins aguerris qui trinquent.

Si vous deviez décrire la Ligue d'aujourd'hui en quelques lignes, que diriez-vous ?

C'est une hydre à 100 têtes. Mais suffisamment ramifiée en régions pour constituer une force



locale. Trop méconnue par le grand public elle gagnerait à faire savoir d'où elle vient et où elle va car elle est d'une certaine façon irremplaçable.

Quelle est l'actualité de ses combats ?

La laïcité, incontestablement. La Ligue est le seul mouvement associatif national capable de fédérer cette histoire sur la scène politique et à en être le garant républicain. Depuis la création du mouvement en 1866, ce combat est d'une actualité constante. Comme s'il ne fallait jamais baisser la garde. Et c'est encore plus vrai aujourd'hui qu'hier. Ce combat de la laïcité c'est un peu l'ADN de la Ligue alors que sur le terrain de l'éducation populaire elle œuvre. Mais ce sujet-là n'intéresse plus ni la droite ni la gauche, ce qui est dramatique.

Le mot « laïcité » est aujourd'hui galvaudé, instrumentalisé même par certains partis. En dépit de son histoire, la Ligue est aujourd'hui peu audible sur le sujet. Que devrait-elle faire ?

La Ligue n'a pas à se démarquer de cette récupération « poli-

ticienne » mais à défendre la permanence de son engagement pour une république laïque. C'est ce qu'elle fait depuis sa naissance. On ne pourra jamais lui reprocher de tenter, dans les moments de crises, de rapprocher des positions parfois difficiles à concilier. Et pourtant elle l'a fait. Mais l'urgence aujourd'hui c'est de rappeler au commun des mortels, mais surtout à l'école et dans les familles, le sens même du mot laïcité. Car curieusement sa définition est ignorée de beaucoup. Et ça, c'est un échec.

• **Propos recueillis par Thomas Dusseau et Ariane Ioannides**

1. *La Fabrique du citoyen* a été coproduit par Public-Sénat, les « Films d'ici » et la Ligue de l'enseignement. Il a été diffusé sur Public-Sénat.

2. *L'Utopie citoyenne, une histoire républicaine de la Ligue de l'enseignement* rassemble des documents rares provenant des Archives nationales et des contributions inédites de penseurs et écrivains contemporains, aux éditions La Découverte (192 pages, 30 €).

EN BREF

PARTAGEZ VOS ARCHIVES ET ÉCRIVEZ L'HISTOIRE AVEC NOUS

La médiathèque en ligne rassemble et met en partage de nombreux documents d'archives (écrits, photos, films) qui racontent les 150 ans de la Ligue de l'enseignement. Ce site évolue et s'enrichit continuellement notamment grâce à vous. Écrivez cette histoire avec nous en déposant vos archives numérisées sur : Mediatheque150ans@laligue.org ou en les envoyant par la poste à 150 ans La Ligue, Ligue de l'enseignement, 3, rue Récamier, 75341 Paris cedex 07. Vos documents vous seront restitués dès leur mise en ligne.

Pour tout savoir des événements autour des 150 ans : 150ans-laligue.org

LAÏCITÉ

Le pluralisme culturel, un nouveau souffle ?

À la fin des années 80, la Ligue de l'enseignement accuse l'échec du projet de Service public unifié laïque de l'éducation nationale (Spulen). À la recherche d'un nouveau souffle, elle entame un travail de réappropriation de ses valeurs, au premier rang desquelles, la laïcité. Si l'objectif de se replacer au cœur d'un mouvement de recherche et de provoquer le débat fut un succès, sa traduction en actions de terrain se relit avec un sentiment d'inachevé...

L'affaire du foulard de Creil, en 1989, remet le principe juridique de 1905 en jeu dans le débat public, alors qu'elle révèle les mécanismes des exclusions et les antagonismes qui fracturent la société. Pour Jean-Louis Rollot, alors secrétaire général de la Ligue (1985-1993), cette affaire et l'agitation médiatique et politique qu'elle a suscitée ont eu l'effet d'un « déclenchement ». La Ligue soutient la position du Conseil d'État jugeant préférable l'étude au cas par cas des problèmes qui peuvent se poser plutôt que procéder par une surenchère législative. Sur-tout, elle juge que les réponses sont à trouver dans le texte de 1905, qu'elle s'est attachée à mettre en perspective depuis son congrès de 1986 consacré à la laïcité. Une réflexion prolongée par des publications, *La laïcité en mémoire*, *La laïcité en miroir* et *La laïcité en débat*, et entérinée lors du congrès de Toulouse, en 1989.

ACCOMPAGNER L'AVÈNEMENT D'UNE SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE

La Ligue comprend qu'elle doit intervenir avec plus de vigueur dans l'espace public, et qu'elle peut se prévaloir de son héritage pour mettre en garde contre « une vision monolithique de la laïcité », selon les mots de Jean-Louis Rollot. Et qu'il lui faut pour cela reprendre goût au militantisme, à l'exercice du dialogue et du débat, depuis des plateformes nationales comme au sein des fédérations. C'est ainsi que se créent les Cercles Condorcet, en 1986, et les Comités Liberté Égalité Fraternité (Clef 89) l'année suivante, centres de ressources disséminés sur le territoire pour commémorer le bicentenaire de la Révolution. La Ligue entend aussi échanger avec des interlocuteurs extérieurs à ses rangs, cependant qu'elle s'affranchit de ses partenaires de prédilection tels que le Comité national d'action laïque (Cnal) ou le monde de l'Éducation nationale. En 1990, elle organise les « Assises de la laïcité plurielle » – une expression qui a fait polémique, y compris en son sein. Y reconnaissant une certaine « provocation »,

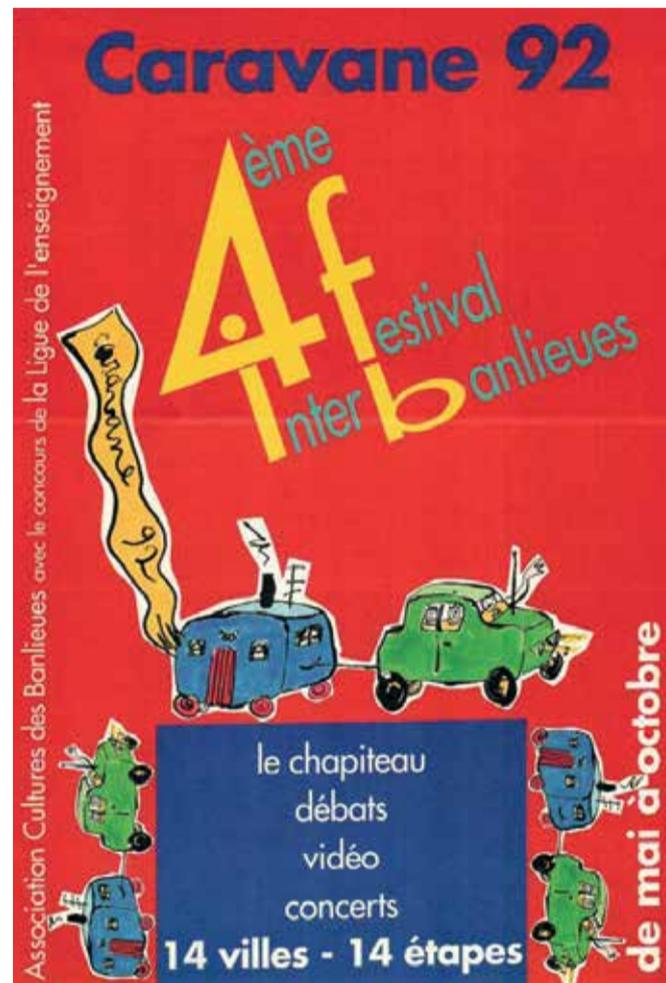
Jean-Louis Rollot revient sur le sens qu'avait ce choix dans le contexte d'alors : « Nous considérons non pas que la laïcité avait à voir exclusivement avec la question scolaire comme d'aucuns, ni qu'elle avait à s'enfermer dans un universalisme occidental ; mais au contraire que la laïcité caractérisait les institutions de la République, pour que vive une société plurielle et que puissent s'exprimer totalement la liberté de conscience de chacun et la pratique des différentes cultures dans une société multiculturelle. Sans pour autant faire en sorte que cette reconnaissance du droit à la différence nous mène à une organisation de la société avec un véritable communautarisme. » Une maladresse sémantique reconnue depuis, qui ne doit pas éclipser les intentions qu'elle comprenait : d'abord celle d'un repositionnement politique, qui aux injonctions à l'assimilation, préfère l'exigence du dialogue et de la confrontation d'idées. La Ligue, qui a sollicité depuis la préparation du congrès de 1986 l'échange avec des représentants des différentes religions, comprend que dans la société française, certaines voix « se découvrent opportunément laïques dès lors qu'il est question d'Islam »¹. La première rencontre « Islam et laïcité : quel avenir en France ? » est organisée en mai 1990, et initie un élan qui se poursuit dans les années suivantes, jusqu'à la création en 1997 d'une commission intitulée « Islam et Laïcité ». Elle réunit régulièrement de nombreux discutants : historiens, juristes, militants associatifs ou penseurs, spécialistes de l'Islam et représentants musulmans, mais encore catholiques, juifs, protestants, ou ne se réclamant d'aucune confession. Bien que les participants louent le travail de recherche mené par la commission et l'originalité de la démarche, des controverses et des dissensions entraîneront l'arrêt de cette expérience, et la Ligue des droits de l'Homme en reprendra le flambeau.

Le caractère religieux des problématiques qui se posent n'est ainsi pas éludé, mais replacé au sein d'un ensemble complexe, où la dimension culturelle ne doit pas servir à dissimuler l'urgence sociale, la montée

du racisme et les pratiques d'exclusions. La Ligue associe à son engagement ancien pour la défense des langues et cultures régionales et populaires, des revendications en faveur de la reconnaissance des cultures issues de l'immigration, dont les expressions demeurent confidentielles et marginalisées. Plusieurs publications viennent aussi étayer la réflexion sur le pluralisme culturel, et dénoncer les stigmatisations subies : des ouvrages comme le livre collectif *Si les immigrés m'étaient comptés*, le guide *Le droit des immigrés*, copublié avec la CFDT, ou encore des numéros thématiques dans les revues *Panoramiques* ou *Pourquoi ?*². La Ligue s'appuie aussi sur ses travaux concernant la politique de la Ville pour élaborer une vision d'ensemble des phénomènes d'exclusions, et considère lors de son assemblée générale de 1990, que « quartiers et immigration se rencontrent comme des révélateurs qui témoignent de la distension du lien social ». Révélateurs aussi de résurgences d'un passé colonial méconnu ou mal assumé...

ENGAGER UN TRAVAIL MÉMORIEL ET ASSUMER L'HÉRITAGE DE L'HISTOIRE

Un diptyque de colloques sur le thème des « Échos de la mémoire » est organisé, sous la coordination de l'historien Gilles Manceron, qui était chargé de la mission scolaire et universitaire à la Ligue. Le premier, en juin 1990, traite des mythes, des tabous et de l'enseignement de la Seconde Guerre mondiale. Le second, consacré à la Mémoire et à l'enseignement de la guerre d'Algérie, se tient en mars 1992, à l'occasion de l'anniversaire des accords d'Évian et de la fin des combats en Algérie, et au moment où débute la décennie noire et les violences de la guerre civile algérienne. Les débats et ateliers se déroulent à la Sorbonne, le colloque bénéficie du haut-patronage du ministère de l'Éducation nationale, et d'un soutien plus discret des professeurs du secondaire. C'est surtout un partenariat mené avec la Ligue des droits de l'Homme et l'Institut du monde arabe. Attaqué lors



« Un repositionnement politique, qui aux injonctions à l'assimilation, préfère l'exigence du dialogue et de la confrontation d'idées. »

de son ouverture par certains responsables politiques³, le colloque n'en sera pas moins une réussite. Réunissant témoins et acteurs de la guerre d'Algérie, historiens, enseignants et chercheurs algériens et français⁴, ce colloque donnera lieu à la publication d'actes en deux volumes et à une synthèse de ses travaux par Gilles Manceron et Hassan Remaoun, intitulée « D'une rive à l'autre ». Si depuis, la parole et la recherche sur la guerre d'Algérie se sont développées, ce pan d'histoire contemporaine restait alors pour une large part occulté.

Parmi les thèmes discutés, on s'interroge notamment sur la manière dont les notions de nationalité, de citoyenneté et d'identité ont été façonnées ou bouleversées par la si-

tuation coloniale et la guerre d'Indépendance, et sur les traces laissées par cette période historique charnière, des deux côtés de la Méditerranée. Les questions historiques et mémorielles soulevées par le colloque, visent premièrement à la refondation de l'enseignement scolaire sur le sujet. Elles permettent encore de déplier les origines et la reproduction des mises au ban et formes de violences contemporaines. En effet, la question de l'appropriation concrète et vécue de la citoyenneté par les populations reléguées dans des quartiers périphériques en marge des centres de décisions, anime particulièrement la Ligue, qui voit dans le plein exercice de la citoyenneté le véritable caractère de l'intégration. À ce titre, le droit de vote pour les étrangers résidents aux élections locales, qui figurait dans le programme commun de la gauche pour 1981, continue ensuite d'être porté dans les questions de congrès. Le centre confédéral mène la campagne « Égalité des chances » de 1987 à 1988, centrée sur la réussite scolaire, suivie de la « Mission Ville ». L'objectif de ces démarches était de sensibiliser et de mobiliser le réseau des associations à des questions, qui, touchant aux problèmes de la ville, du racisme, de l'émancipation et de l'égalité, redéfinissaient le combat de l'éducation populaire.

“ L'autre facette du programme visait à dynamiser le tissu associatif en rapprochant la Ligue d'associations qui agissaient pour favoriser un mouvement citoyen au cœur des banlieues. ”

Aussi, l'organisation du colloque sur la guerre d'Algérie s'inscrivait dans le programme « Cités en Mouvement » qui avait deux dimensions. La première entendait faire de la Ligue un interlocuteur privilégié des chercheurs sur les questions de pluralisme culturel afin d'ouvrir de nouveaux champs et réseaux disciplinaires sur ces thèmes ; et la seconde de peser ensuite sur la conception des programmes de formation dans les IUFM. Cela prendra la forme d'un partenariat avec les Universités Paris 7, Paris 8 et avec l'Institut du monde arabe pour la création du Réseau d'études des migrations et des relations euroméditerranéennes, sous la direction de Claude Liauzu.

L'autre facette du programme visait à dynamiser le tissu associatif en rapprochant la Ligue d'associations

qui agissaient pour favoriser un mouvement citoyen au cœur des banlieues. En octobre 1991, La Ligue de l'enseignement et la LDH s'allient au Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié des Peuples et à l'association Au nom de la mémoire, créée par Samia Messaoui, journaliste et éditrice, Mehdi Lallaoui, réalisateur, et l'historien Benjamin Stora. Ensemble, ils participent à un défilé à Paris pour la commémoration et la reconnaissance du massacre du 17 octobre 1961⁵. Une exposition sur ce thème est accueillie au siège du centre confédéral, rue Récamier, et le film documentaire de Mehdi Lallaoui sur cet événement, *Le Silence du Fleuve*, est soutenu et projeté dans les FOL avant sa diffusion à la télévision.

LES LIMITES SUR LE TERRAIN

En 1990, une note interne relative au lancement de « Cités en mouvement » relève : « Nous sommes en fait peu présents dans les "quartiers", car nos actions concernent généralement une aire géographique plus large (parfois toute la ville) ou concernent des types de publics très ciblés. » Pour pallier cela et s'adresser à un public nouveau, la Ligue décide d'appuyer les actions des structures existantes et des bénévoles engagés auprès des jeunes des quartiers. L'Ufolep et l'Usep, principalement implantées dans le milieu rural, commencent à travailler avec Sport-Insertion-Jeunes, une association de la région parisienne. Il s'agit de soutenir la dynamique en cours, d'échanger à partir des expériences respectives, ou encore de proposer des stages pour former les cadres⁶. La Ligue se lie également au mouvement SOS Racisme, en s'associant à partir de 1990 aux « Semaines d'éducation contre le racisme à l'école », une initiative intensifiée et poursuivie depuis aux côtés d'autres associations d'éducation populaire, de syndicats et du ministère de l'Éducation nationale.

Dans le cadre de « Cités en mouvement », naît le projet de la Caravane des cultures, un festival itinérant qui traverserait les quartiers de 14 villes de France durant l'été 1992, en proposant des concerts, expositions, débats, tournois sportifs, réalisations de vidéos documentaires ou clips musicaux... Sur ce projet, la Ligue rejoint le regroupement d'associations Cultures des banlieues, à l'origine de ce festival organisé en Île-de-France depuis plusieurs années. Le festival s'est arrêté prématurément, après seulement deux étapes : un échec dont il fut difficile de faire le bilan – car plus de 200 associations devaient coordonner l'événement – et qui entraîna l'abandon de « Cités en mouvement ». Ainsi, si le programme stratégique

des années 1991-1992 fait état de plusieurs manifestations culturelles et éducatives estampillées « Cités en mouvement », le centre confédéral décide, l'année suivante, de décentraliser les initiatives et de laisser les FOL coordonner les actions avec les associations locales, avant d'abandonner le programme à l'issue de l'année 1993. Pour Jean-Louis Rollet, « Quand nous lançons "Cités en mouvement", comme quand nous lançons *Vivre en ville*⁷, nous avons la volonté de renouer avec la dynamique qu'avait connue la Ligue à sa création, et l'intention politique de développer un véritable mouvement de citoyens, engagés pour une transformation sociale ». Il ajoute « avec ces programmes, la confédération ramait à contre-courant non seulement de la société française, mais encore par rapport à elle-même ». En effet, si le secteur de l'économie sociale et des activités de la Ligue constitue un réseau institutionnel structuré, la dimension militante du mouvement repose sur des réseaux informels. De ce fait, les orientations prises lors des congrès manquent parfois de relais sur le terrain, voire s'avèrent en décalage avec les préoccupations et responsabilités des cadres et animateurs de la Ligue. À l'époque de « Cités en mouvement », la Ligue propose une formation aux cadres et animateurs des associations (le cycle « Islam-ville-intégration » organisée à Paris en 1993 et 1994), et met à leur disposition des ressources bibliographiques... Mais elle manque de moyens financiers et de soutien des pouvoirs publics pour matérialiser des projets ambitieux sur la médiation culturelle et l'insertion professionnelle des jeunes issus des quartiers populaires.

La Ligue a depuis réaffirmé son engagement pour la justice sociale et l'égalité des citoyens. Les questions posées au début des années 90 sur l'héritage et le rôle de l'histoire n'ont pas été épuisées, et le racisme et l'exclusion institutionnels restent des réalités. Le combat pour les faire reculer est plus indispensable encore à mener de nos jours, par l'outil associatif.

• Lætitia Cardi

30^e ANNIVERSAIRE 17 Octobre 1961 – 17 Octobre 1991 NON AU RACISME ! NON A L'OUBLI ! POUR LE DROIT A LA MEMOIRE

Le 17 octobre 1961, plusieurs centaines de travailleurs algériens sont morts assassinés à Paris alors qu'ils protestaient pacifiquement contre le couvre-feu auquel ils étaient soumis.

30 ans après, plus que jamais, il apparaît que le racisme puise ses racines dans un passé non assumé, qu'il s'agisse du « détail », des « odeurs » ou de « l'invasion ».

**ATTACHES AUX DROITS DE L'HOMME,
NOUS AFFIRMONS QUE :**

**L'égalité des droits passe aussi
par une mémoire partagée.**

**Que face à la montée de l'intolérance,
Combattre les oublis d'hier
C'est Combattre le racisme d'aujourd'hui.**

**Pour que toute la lumière soit faite
sur le massacre du 17 octobre 1961.**

**Les Organismes appellent
à une GRANDE MANIFESTATION**

LE 17 OCTOBRE 1991 à 18 H.

**Au Canal St Martin – M^o République ou Goncourt,
Angle Rue du Fg. du Temple, Quai de Jemmapes.**

A l'appel de : Mouvement des Droits Civiques – MRAP – Au Nom de la Mémoire – La Ligue de l'Enseignement – SOS RACISME – Syndicat de la Magistrature – SAF – ATMF – UTIT – CGT – LES VERTS – PCF – PS – AREV – LCR – Cercle des Socialistes de Culture Musulmane – Collectif National Contre la double Peine – L.D.H. – FEN – AFASPA – Résistance des Banlieues – ANGI – JALB – Nanas Beurs – AMF – UNEF – UNEF ID – FASTI – SOLIDAM – JOC – Black Blanc Beur – RAI – CEDET – Jeunesse Communiste – CIMADE – CCFD – EMAF – AGIR pour les Droits de l'Homme – ALERTE – FFSI – PRA – PAGES – CAF – AAE – SOS Ça Bouge – Pastorale des Migrants – Ecole Emancipée – SNES – C.F.D.T.

1. Texte introductif à la rencontre « Islam et laïcité : quel avenir en France ? ».
2. Les numéros 257, 258 et 268 de la revue *Pourquoi?*, consacrés à « École et intégration », « Racisme et exclusion » et « Lutter contre les exclusions », le tome 1 de la revue *Panoramiques* intitulé « Islam France et laïcité : une nouvelle donne ? » en 1990.
3. L'article « Polémiques autour d'un colloque sur la guerre d'Algérie » dans *Le Monde* daté du 14/03/1992 cite les propos de Jacques Chirac sur la tenue d'un « colloque honteux ».
4. Parmi lesquels : Henri Alleg, Mohammed Harbi, Mostefa Lacheraf, Madeleine Rebérioux, Benjamin Stora, René Vautier...
5. En réaction au couvre-feu imposé par les autorités aux « Français musulmans d'Algérie » selon la terminologie de l'époque, une manifestation pacifique est organisée à Paris et violemment réprimée. Des dizaines d'immigrés algériens sont noyés dans la Seine ou tués par les balles de la police placée sous l'autorité du préfet Maurice Papon.
6. Partenariat rapporté dans le numéro 268 de *Pourquoi?* de novembre 1991.
7. Programme lancé en 1972, cf article des *Idées en mouvement* n° 226, page 11.

FIGURE

Joffre Dumazedier, une vie d'éducation populaire

L'héritage que Joffre Dumazedier (1915-2002) a laissé à l'éducation populaire est méconnu. Et pourtant, ce chercheur infatigable inventa une méthode sociopédagogique de travail pour apprendre à apprendre et/ou pour la recherche-action : l'entraînement mental (EM). Petit aperçu du parcours de ce militant visionnaire.



L'entraînement mental se révèle être une méthode de simplification du travail intellectuel. Sa finalité est éducative et sociale. Il s'applique à libérer l'individu du poids de la société et à réduire l'écart entre le mode de pensée des travailleurs manuels et celui des travailleurs intellectuels. La méthode vise également à susciter le désir et la capacité d'autoformation. Après apprentissage elle permet à tout un chacun de comprendre la majorité des situations sociales.

DE LA RÉSISTANCE À PEUPLE ET CULTURE

La genèse de cette méthode se niche dans les échecs de Joffre Dumazedier, dès 1935, lorsque ses « copains de l'école primaire de Noisy-le-Sec qui n'avaient pas fait d'études » présentaient des difficultés d'apprentissage. À sa grande déception, ils se révélaient imperméables aux savoirs savants. Pour lui, la pédagogie se devait d'inventer des modes d'accès à des connaissances pour ceux qui en étaient privés. Il souhaitait découvrir comment « passer du rivage des connaissances ordinaires des travailleurs manuels au rivage des savoirs savants des intellectuels et réciproquement ».

Ses expériences et l'aventure des Auberges de jeunesse « Léo Lagrange » baignèrent très tôt le militant Joffre Dumazedier dans l'éducation populaire. Son expérimentation pédagogique se poursuivit pendant la Seconde Guerre mondiale au centre d'Uriage (lire encadré). Le gouvernement de Vichy avait créé cette structure pour former les futurs cadres de la France d'après-guerre. En compagnie des différents acteurs, il quitta cette « école » pour participer plus directement à la Résistance contre l'occupant. Dans le Vercors, il accompagna les brigades volantes de maquisards qui manquaient de méthodes pour parvenir à des décisions rationnelles.

Afin de divulguer et de développer sa méthode, il fonda en 1945 avec Benoît Cacérés l'association Peuple et culture (PEC) (lire encadré). Dans le manifeste de PEC, il explique qu'il s'agit de « rendre la culture au peuple et le peuple à la culture » ce qu'il tenta de mettre en application durant toute sa vie.

Après une expérience malheureuse dans la fonction d'Inspection générale « Jeunesse et Sports », il entra au laboratoire d'Henri Wallon en 1947, puis entreprit ses études de sociologie auprès de Georges Friedmann, influencé par les sociologues américains tels David Riesman, Paul Lazarsfeld... Avec une douzaine de sociologues de diverses nationalités, il fonda et présida le Comité de recherche sur le loisir de l'association internationale de sociologie (1956).

“ L'entraînement mental s'applique à libérer l'individu du poids de la société et à réduire l'écart entre le mode de pensée des travailleurs manuels et celui des travailleurs intellectuels. ”

SOCIOLOGUE DU LOISIR

Sociologue visionnaire, Joffre Dumazedier anticipa très tôt les impacts de la société postindustrielle sur les profondes modifications dans la distribution des temps sociaux et dans la formation des individus. L'expression factuelle, la compréhension, l'interprétation et, des tentatives de prospectives constitueront le cœur de sa démarche. Il exprimera ses découvertes dans *Vers une civilisation des loisirs?* (Le Seuil, 1962), qui lui valut une très grande réputation internationale. Il en proposera d'ailleurs une « critique et contre-critique » à travers la *Sociologie empirique du loisir* (Le Seuil, 1974). Il affinera ses recherches dans la *Révolution culturelle du Temps Libre 1968-1988* (Méridiens, 1988). Outre-Atlantique, avec Colette Carisse, il éditera *Les femmes innovatrices : problèmes postindustriels d'une Amérique francophone, Le Québec* (Le Seuil 1975). Pour lui, la société en mutation rapide valorisera de moins en moins le travail au profit d'une occupation choisie dans

une partie du temps libre : le loisir, une conséquence des transformations sociales du travail. La réduction irrémédiable de la durée de celui-ci génère du temps libéré qui permet les travaux familiaux, les engagements sociaux, culturels et engendre des temps à soi. Celui-ci produit ce qu'il nomme les trois D : divertissement, délassement et développement personnel.

En aucun cas synonyme d'oisiveté, le loisir permet de se cultiver, se former voire de s'autoformer. Ainsi, le loisir devient un objet sociologique. Toutefois, essentiellement axés sur la sociologie du travail, ses collègues « dans l'air du temps », manifesteront leur scepticisme et de grandes difficultés d'entendement face à cette approche novatrice voire prospective. Néanmoins, Joffre Dumazedier insiste sur le fait que « la sociologie empirique montre que l'influence du travail [...], la division en classes sociales qui en résulte, sur les différences de comportements et valeurs de loisir est et reste manifeste ». Peut-être dévoile-t-il ainsi son positionnement idéologique que l'on retrouve dans son engagement militant dans l'éducation populaire. Dans la deuxième partie du vingtième siècle la sociologie du loisir se déclina en sociologies plurielles : des pratiques culturelles, de l'éducation populaire, du sport, du tourisme, de l'art, de la jeunesse, des médias, du spectacle... anticipées par Joffre Dumazedier dès les années cinquante. Il précise également que « seules les activités orientées [...] vers l'expression de la personne [...] concernent le loisir ». La marchandisation de certaines activités qui empruntent le qualificatif de loisir peut poser un problème d'ordre déontologique quant au « droit » d'accès de tous à la culture.

L'ÉCOLE, LA PÉDAGOGIE ET L'AUTOFORMATION

La sociologie officielle ne classe pas Joffre Dumazedier parmi les sociologues de l'éducation. En effet, il n'est pas parti des problèmes scolaires pour étudier l'éducation aujourd'hui. C'est le développement spectaculaire des pratiques éducatives extrascolaires qui a été l'objet de ses recherches et de ses actions. D'autre part, il a contribué très tôt à l'épanouissement de la notion de formation tout au long de la vie, dans des actions réitérées et des publications dans le cadre de l'Unesco.

La gratitude qu'il voue à ses enseignants manifeste son grand intérêt pour la formation initiale : il la soutient et la critique pour l'améliorer et n'accorde aucune crédibilité aux tenants d'une société sans école. Au Mexique, il en débatta avec Ivan Illich en personne. Rédacteur de l'article « éducation permanente » dans l'*Encyclopédia Universalis* il confirme que l'école fait partie intégrante de ce concept que d'aucuns réduisent à la formation des adultes. Ses collaborations avec Nelly Leselbaum, Christiane Etévé, Christian Leray, Jean Hassenforder et avec la *Revue française de pédagogie* montrent également son profond attachement à l'école. En tant que boursier, elle lui a ouvert les voies des savoirs. Il martèle encore dans son dernier ouvrage, *Penser l'autoformation. Société d'aujourd'hui et pratiques d'autoformation*, l'importance de la recherche pédagogique en rendant un témoignage des plus élogieux aux promoteurs des mouvements d'éducation nouvelle. Il atteste que ceux-ci, de Jean-Jacques Rousseau à John Dewey en passant par Célestin Freinet, Philippe Meirieu ou Carl Rogers, peuvent nous aider à comprendre l'autoformation d'aujourd'hui.

“ Joffre Dumazedier anticipa très tôt les impacts de la société postindustrielle sur les profondes modifications dans la distribution des temps sociaux et dans la formation des individus. ”

L'autoformation, sa compréhension, sa mise en œuvre dans les différents espace-temps de la vie quotidienne, fera l'objet de nombreux travaux, symposiums, séminaires, colloques internationaux. Ces manifestations génèrent de nombreuses recherches pour découvrir comment les sujets se forment hors des institutions et comment l'autoformation qui envahit les institutions éducatives, devient un fait social. Dès 1980, Joffre Dumazedier, après plusieurs enquêtes de terrain, publie de nombreux textes fondateurs de la notion et s'applique à

LES QUATRE D



approcher une conceptualisation dans des revues et avec le Groupe de recherche sur l'autoformation en France (Graf). Cette autoformation se développe avec la régression des temps contraints. D'autre part, recevoir *Le savoir à domicile* (France Henri, Anthony Kaye) devient une réalité du temps de loisir « seul temps possible d'accès aux pratiques culturelles pour la majorité de ceux qui travaillent ». Le Cned et l'utilisation d'Internet en constituent une illustration parlante. En novembre 1994, en reconnaissance de l'ensemble de son œuvre, la municipalité de Nantes, lors du premier colloque européen sur l'autoformation aux chantiers navals, lui remet la médaille de la ville.

Précurseur dans les études sur l'utilisation des nouveaux médias dans l'éducation et la formation, il publie en 1954 *Télévision et éducation populaire*. Au Québec, il participe à l'expérience d'une télévision scolaire pour lycéens « décrocheurs ». À Nantes en 1996, en compagnie du commissaire européen Édith Cresson, il intervient dans la conférence des universités européennes qui font de la formation à distance. Il produit un « Plaidoyer pour la télévision éducative », rappelle que « des machines merveilleuses séduisent des adolescents » qui auront la possibilité de suivre des cours sur Internet, l'enseignant changeant de rôle pour devenir ressource et accompagnateur. Il rappellera fréquemment l'obligation éducative inscrite dans les contrats originels des télévisions publiques mais trop peu respectée.

Réaliser une fresque panoramique de

Joffre Dumazedier relève du rêve ! Mon plus grand héritage, c'est l'entraînement mental que sous-tend une éthique socio-pédagogique et permet d'aborder la majorité des domaines des sciences sociales et de s'approprier les diverses théories en toute sérénité. C'est peut-être davantage sa philosophie libertaire qui prône la conquête permanente de l'autonomie contre les conformités de la vie quotidienne.

• Georges Le Meur ¹

1. Georges Le Meur a été maître de conférences en Sciences de l'Éducation à l'université de Nantes. Spécialiste des autodidactes, il continue d'accompagner de nombreux étudiants et praticiens dans leurs recherches en s'appuyant sur les démarches initiées par Joffre Dumazedier. L'intégralité de son article est téléchargeable sur le site de Philippe Meirieu : www.meirieu.com

L'ÉCOLE D'URIAGE

L'école de cadres d'Uriage, en 1940, est un des établissements de formation les plus connus parmi ceux ouverts par le régime de Vichy. Sa création répond à la volonté du maréchal Pétain de reprendre en main l'éducation populaire et de remplacer les institutions d'avant-guerre dédiées à la jeunesse par de nouveaux établissements de formation, en accord avec l'idéologie de « Révolution nationale » traditionaliste et autoritaire. L'histoire brève de cette école fermée en 1942 par Pierre Laval est singulière : un temps fidèles à Pétain, les élèves d'Uriage se mirent ensuite à critiquer la collaboration, et certains d'entre eux prirent le maquis en s'engageant dans la Résistance armée. Ainsi, de nombreux membres des « équipes volantes » du Vercors étaient issus des rangs de l'école d'Uriage, dont ils perpétuaient la formation et le sens du devoir, en allant de camp en camp « partager leur culture comme ils partageaient le pain » selon les mots de Bénigno Cacérés, qui en fut l'un des élèves. La formation à Uriage se partageait entre éducation physique intense et instruction intellectuelle par des débats et conférences. Le fondateur du journal *Le Monde*, Hubert Beuve-Mery, et l'intellectuel Jean-Marie Domenach, étaient aussi des anciens d'Uriage.

L.C

PEUPLE ET CULTURE

Le mouvement d'éducation populaire Peuple et culture a été créé à la Libération par des résistants qui souhaitent prolonger l'élan culturel insufflé par le Front populaire et l'expérience fraternelle qu'ils avaient découvert dans les maquis du Vercors. Peuple et culture regroupe aujourd'hui une vingtaine d'associations en France et de nombreux partenaires internationaux qui poursuivent l'engagement des quatre membres fondateurs.

Bénigno Cacérés (1916-1991) est avec Joffre Dumazedier à l'origine du mouvement. Compagnon-charpentier devenu docteur en histoire, il est une figure exemplaire de l'éducation populaire, dont il fut un acteur et un théoricien.

Avec Paul Lengrand (philosophe et directeur du département « Éducation des adultes » de l'Unesco dans les années 50), et Joseph Rovon (journaliste, historien et conseiller politique), ils rédigent en 1945 le Manifeste de Peuple et culture, pour témoigner de leur expérience et poser les jalons d'une action en faveur du droit à l'éducation et à la culture pour tous.

www.peuple-et-culture.org

L.C

LE MINISTÈRE DU TEMPS LIBRE

Lors de l'accession au pouvoir des socialistes, en 1981, un nouveau ministère est créé : le ministère du Temps libre, confié à André Henry, instituteur et syndicaliste proche des milieux laïques et d'éducation populaire. C'est une référence explicite de la part du gouvernement de Pierre Mauroy au sous-secrétariat d'État aux Sports et à l'Organisation des loisirs dirigé par Léo Lagrange sous le Front populaire.

En 1936, il s'agissait d'accompagner la création des congés payés par le développement du tourisme, des transports, des activités sportives, culturelles et de plein air. Le temps libre est conçu comme un temps plein, dédié à l'épanouissement de l'individu et essentiel à la dignité du travailleur. Cette préoccupation deviendra un marqueur de la gauche.

Revisité par les revendications de mai 68, logiquement intégré au programme commun d'union de la gauche dans les années 70, le temps libre s'articule alors à l'objectif de réduction du temps de travail. Cependant, le ministère disparaît lors du remaniement de 1983 : alors que le chômage augmente, ce champ d'action est mal compris, voire moqué par l'opinion publique. Une prise en charge étatique de l'éducation populaire n'est plus jugée pertinente, et les domaines d'intervention de ce bref ministère sont éclatés au sein de divers portefeuilles ministériels.

L.C

Des pratiques pour favoriser l'engagement

Malgré un nom à l'apparence barbare, l'entraînement mental est une méthode pédagogique destinée à tout public. En fournissant les outils du raisonnement critique, elle est une source d'inspiration pour nos pratiques de formation militante.

En matière d'éducation populaire, à chaque époque ses grands sujets en tension. Le premier relève d'un constat d'ensemble de notre société : nous souffrons d'une pénurie de temps, et ce, alors même que le temps libre augmente. Comme le décrit Hartmut Rosa¹, le phénomène d'accélération du temps produit aussi de l'aliénation et de l'inertie, contrevenant à notre projet de progrès social. Comment s'entraîner aux combats militants dans ce contexte ?

Le second est propre à nos organisations associatives délégataires : la relation entre bénévole et salarié d'une même association. Geneviève Poujol² avait déjà décrit ce paradigme qui reste vif à ce jour. Comment mieux intégrer le fait que ces deux statuts peuvent coopérer pour un militantisme moderne et efficace ?

LES PÉDAGOGIES IMPLIQUANTES

Le dernier sujet s'avère plus motivant de prime abord. Il s'agit d'une volonté massive et partagée de nos militants de (re)nouer avec des pratiques pédagogiques favorisant l'engagement (qu'à la Ligue, nous avons nommé pédagogies impliquantes). Ces derniers semblent manifester plusieurs exigences : la coopération, qui de façon implicite reconnaît le savoir militant de chacun co-constructif du savoir de l'autre ; « la parité de la relation entre formateurs et formés malgré la disparité des places », formule chère à Gaston Pineau³. Comment intégrer alors ces trois grands paradigmes contemporains pour agir sur le plan de l'accompagnement et la formation de nos militants ?

Pour tenter d'y répondre, nous empruntons à Dumazedier et bonifions sa méthode dite « d'entraînement mental » (EM). Notons tout d'abord que l'expression génère au mieux un étonnement, au pire une suspicion ! Pourtant rien n'est plus clair que cette proposition à penser les questions du quotidien en vue d'une émancipation à laquelle nous aspirons tous. L'entraînement mental invite à une rigueur méthodologique pour se sortir des situations insatisfaisantes de notre quotidien, à condition de s'y prêter collectivement dans un cadre choisi d'ateliers de formation. Des années avant les groupes d'analyse des pratiques, il renvoie à une étonnante modernité dans le courant de l'autoformation. La démarche est dite so-

ciopédagogique et résonne aux oreilles des ligueurs, à l'époque pas si lointaine où des praticiens-chercheurs comme Gérard Malglaive⁴ publiaient leurs travaux dans la collection éditée par notre mouvement.

L'EM, UNE FORMATION INTELLECTUELLE PRATIQUE

La première phase d'un moment d'EM consiste à recueillir les faits qui constituent l'expression de la situation insatisfaisante d'origine. Ici, chaque participant exprime une difficulté tenace, récurrente ou profonde. De celle dont on ne se débarrasse pas sans aide. Celle aussi que l'on peut partager sans crainte en formation militante où nos pédagogies impliquantes⁵ s'entendent aussi dans un cadre de convivialité, d'humour et de détachement favorables à la confiance. Pour être plus concret, prenons appui sur quelques situations livrées par des participants aux formations de façon directe en début d'atelier : « Je croule sous la démultiplication des tâches dans mon travail de directrice » ou encore « très difficile de mobiliser nos associations affiliées » ou enfin « les enseignants ne veulent pas de mes classes de découvertes ».

Par des dispositifs pédagogiques simples, l'écoute, le tri des informations, leur hiérarchisation, leur reformulation, leur classement amène le groupe à générer la seconde étape : la représentation des faits. Grâce à l'accueil des points de vue de chacun, des opinions, de l'ensemble des subjectivités exprimées, la recherche d'une représentation collective prédomine sur une tentative rapide de réponses aux faits. Il s'agit d'éclaircir et non de convaincre. De façon progressive et rapide, ce qui oscillait entre l'évidence et le fait divers se transforme en objet plus lisible, à une acceptation d'un sujet plus général, plus universel. Ceux dont on se dit : « ah oui ! Ça me parle ». C'est le début de la dynamique coopérative, fidèle à l'esprit des maquis où naquit l'EM.

Vient ensuite la troisième phase, exigeante, puisqu'elle invite désormais à nommer le ou les réels problèmes que les situations ont soulevés. Parmi nos exemples cités précédemment, les groupes ont franchi des étapes qui les amènent à évoluer d'une situation à un problème dialectique (en tension). Pour suivre notre premier exemple, la « démultiplication des



© Benoît Debusser

tâches d'une directrice » renvoie désormais au problème nommé par un groupe comme « l'organisation des responsabilités à tous les niveaux d'une fédération ». C'est désormais la phase d'explication des problèmes résumée sous la forme la plus compréhensible : « Pourquoi est-ce ainsi ? ». Nous sommes désormais dans une phase d'auto-documentation qui permet à chacun d'avoir des lectures orientées vers le sens, de les capitaliser. Pour rompre la séparation entre le travail intellectuel et le travail de terrain, il s'agit pour un formateur de proposer quelques lectures (articles, ouvrages, sites...) et quelques dictionnaires qui permettent à chacun de ne pas s'appuyer sur leurs talents certains d'orateurs sachant convaincre (ce qui est l'une des fortes compétences de chaque militant), mais davantage sur la naissance d'une culture commune, relevant des mêmes sources et des interprétations croisées de celle-ci dans l'atelier.

Enfin, la dernière étape du processus peut s'intituler : « Que pouvons nous faire ? ». Car l'EM renvoie à l'abandon des illusions pour faire des choix qui, paradoxalement conforte nos utopies militantes par la dynamique collective de la volonté de changer l'ordre des choses. Cette dernière phase, plus connue de tous puisqu'elle est référencée à la pédagogie du projet, incite à assumer à agir en responsabilité en fonction des valeurs et des principes (choix éthiques), en fonction des moyens dont on dispose (choix techniques) et en fonction des rapports de force (choix politiques). Pour conclure sur l'exemple que nous suivions au cours de ces quatre phases, l'atelier a préconisé un certain nombre d'actions concrètes d'organisation fédérale (niveaux de responsabilité à clarifier), de dynamique d'animation d'équipe. Soulignons ici une amélioration notoire à apporter prochainement dans ce type de formation : le temps plus long dédié à l'exploration d'un sujet (2 à 3 jours à minima) pour que l'envie d'agir se conforte dans des pistes d'action travaillées en formation.

Quelles perspectives pour accompagner les mutations de notre mouvement et du monde associatif militant ? Nos démarches

de formations impliquantes conduisent les bénévoles militants et professionnels des fédérations (ou UR) à conjuguer deux mouvements : celui qui s'emploie à explorer son expérience militante, par le retour sur expérience dans laquelle on a ancré des valeurs au quotidien du don de soi vers les autres. Le second mouvement favorise l'intégration de la contribution de l'autre dans sa nouvelle expérience militante à venir. Les traces formalisées sous forme d'écrits (même très courts et synthétiques) de ces moments importants de changement qui confinent aussi aux rites que les pédagogies coopératives encouragent, stimulent nos mémoires militantes pour que Dumazedier soit accueilli comme inspirateur de nos pratiques, aux côtés d'autres grandes figures tutélaires de l'éducation populaire.

• Mathieu Muselet

Mathieu Muselet est chargé de mission nationale déléguée « formation et accompagnement militant » et délégué général de la Ligue de l'enseignement d'Indre-et-Loire.

1. Rosa Hartmut, *Accélération. Une critique sociale du temps*, La Découverte, coll. « Théorie critique », 2010.
2. Geneviève Poujol, *Éducation populaire : le tournant des années soixante-dix*, L'Harmattan, 2000.
3. Voir l'ouvrage de Jean-Pierre Boutinet, *Penser l'accompagnement adulte : Ruptures, transitions, rebonds*, PUF, 2007.
4. Gérard Malglaive, *Politique et pédagogie en formation d'adultes*, Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, coll. « Théories et pratiques de l'éducation permanente », Ed. Edilig, 1981.
5. Voir les ressources de formation ouvertes à tous sur : <http://militant.laligue.org>